

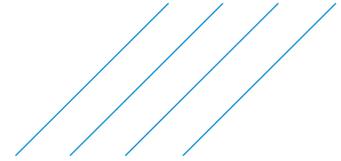
Note technique

Destinataire :	Me Érika Normand-Couture	Date :	2023-05-16
Distribution :	Simon Piché, François Thibodeau		
Auteur :	Simon Piché, ing., Ph. D.		
N° de projet :	682281	N° de document :	682281-4E-L03-03
Objet :	CONFIDENTIEL ET PRIVILÉGIÉ Dossier Recy-Béton Étude d'évaluation de l'intensité de l'impact des nuisances des poussières selon la distance de l'usine		

Le cabinet Woods s.e.n.c.r.l./LLP (« Woods ») a mandaté SNC-Lavalin inc. (« SNC-Lavalin ») afin de préparer une étude technique dans le but d'aider les parties à la demande d'autorisation d'exercer une action collective déposée dans le dossier n° 500-06-001116-207 de la Cour supérieure (John Brandone et al. c. Recy-Béton inc. et al.) à négocier une entente de règlement. L'objectif de cette étude technique est d'évaluer de façon théorique l'intensité relative des concentrations de particules en suspension totales (PST)¹ associées aux émissions de poussières provenant hypothétiquement de l'usine de Recy-Béton. L'intensité relative doit être délimitée pour le secteur résidentiel situé dans le quadrant nord-ouest par rapport à l'usine dans le quartier Rivière-des-Prairies. Cette note technique présente les résultats de cette analyse ainsi que toutes les méthodes, les hypothèses et tous les intrants utilisés pour arriver à cette fin.

Notes importantes : Pour les fins de ce mandat, la quantité de PST dans l'air ambiant du quartier Rivière-des-Prairies n'a pas été mesurée. Par conséquent, rien ne permet de conclure que des PST sont émises de l'usine de Recy-Béton ou en quantité hors norme. Ce mandat a pour but de créer une simulation d'émissions de PST de l'usine Recy-Béton afin d'identifier les secteurs (rues) du quartier Rivière-des-Prairies qui seraient potentiellement plus à risque d'un impact de telles émissions théoriques. Également, les résultats de cette évaluation sont fondés sur une simulation qui prend en compte des émissions de PST théoriques qui proviendraient seulement de l'usine de Recy-Béton. Or, les concentrations réelles de PST dans l'air ambiant du quartier, qui n'ont pas été mesurées, proviennent de plusieurs sources potentielles comme les transports, les autres sites industriels et commerciaux, les terrains non couverts, etc. Le document en annexe présente un inventaire visuel des autres sources potentielles (sans les transports) dans le secteur, effectué en juillet 2021. Dans le cadre de cette étude, aucun échantillonnage n'a été fait. Les sources réelles d'émission de PST ont été identifiées.

¹ Particules en flottaison dans l'air ayant un diamètre aérodynamique généralement inférieur à 30 micromètres.



Par conséquent, rien ne permet d'établir la quantité de PST dans l'air ambiant qui provient de Recy-Béton spécifiquement ou de toute autre source.

1. Méthodologie

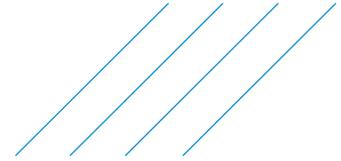
Les émissions de poussières des sources fixes et fugitives comme celles retrouvées à l'usine de Recy-Béton se dispersent dans l'atmosphère créant des panaches de PST dont la concentration dans l'air diminue au fur qu'on s'éloigne de la source d'émissions. Les causes incluent l'effet de dilution par diffusion turbulente mécanique (p. ex. en présence de bâtiments, collines, etc.), l'effet thermique (flottabilité des gaz chauds) et le cisaillement par le vent, ainsi que d'autres phénomènes spécifiques aux poussières soit la déposition sèche, humide et/ou chimique des PST. L'ensemble de ces phénomènes est essentiellement la résultante des conditions météorologiques du moment.

Afin de simuler l'ensemble de ces phénomènes, le modèle AERMOD (« *American Meteorological Society and Environmental Protection Agency Regulatory Air Dispersion Model* », version 22112) peut être utilisé. AERMOD est un modèle de panache en régime permanent de type gaussien avancé considérant des champs météorologiques en deux dimensions (variabilité verticale et uniformité dans le plan horizontal), mais qui considère toutefois l'interaction de la topographie avec les panaches des sources d'émissions de contaminants atmosphériques. Il permet de tenir compte du sillage des bâtiments sur la dispersion du panache de cheminée et considère l'élévation en raison de la quantité de mouvement verticale et à la flottabilité (*buoyancy*) des gaz chauds s'échappant des cheminées. Finalement, le modèle tient compte de la variation horaire des paramètres météorologiques et des inversions de température au sol ou en altitude.

Ce modèle est régulièrement utilisé dans les études d'impact sur la qualité de l'air de projets industriels au Québec et ailleurs dans le monde. Il s'agit en fait du modèle réglementaire aux États-Unis et dans plusieurs provinces canadiennes, dont le Québec. D'ailleurs, l'annexe H du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) mentionne que les modèles de dispersion qui peuvent être utilisés sont ceux indiqués dans l'édition la plus récente du guide « *Guideline on air quality models* » de l'*United States Environmental Protection Agency* (US EPA, 2017, Annexe W, Pt. 51). Or, ce guide désigne AERMOD comme étant le modèle à privilégier pour les études de dispersion à l'échelle rapprochée ou locale (< 50 km) comme c'est le cas pour la présente étude.

Les données d'entrée du modèle comprennent :

- › Le domaine de modélisation incluant la position et l'élévation des récepteurs, c'est-à-dire les lieux où l'on désire évaluer la concentration des PST dans l'air ambiant au niveau du sol;
- › Les intrants caractérisant les sources et taux d'émissions (position, dimension, quantité émise, température d'émission, etc.);
- › Les données météorologiques;
- › Les paramètres contrôlant les options du modèle.



1.1. Domaine de modélisation

Le domaine de modélisation s'étend sur 36 km² (6 x 6 km) et est centré sur les installations de Recy-Béton au 10575, boul. Henri-Bourassa Est dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à Montréal. Ce domaine englobe les zones résidentielles situées dans le quadrant nord-ouest par rapport à l'usine jusqu'à la rivière des Prairies.

Les points de calcul des concentrations de PST dans l'air ambiant ont été répartis densément et uniformément à tous les 100 m sur l'ensemble du domaine de modélisation (3 721 récepteurs) avec pour objectif de bien distinguer les concentrations de PST selon l'endroit dans le quartier Rivière-des-Prairies. Puisque les émissions de l'usine surviennent près de la surface du sol, la concentration dans l'air est maximale à l'usine et va en diminuant avec la distance. Ainsi, concernant les secteurs résidentiels, les concentrations maximales sont attendues au niveau des résidences qui sont les plus rapprochées de l'usine dans chaque direction. Des points de calculs spécifiques (82 au total) ont donc été ajoutés pour chaque résidence pour laquelle, selon notre appréciation initiale, le maximum des concentrations de PST pourrait être calculé lors des simulations ([figure 1](#)). Elles se situent (en allant de l'ouest à l'est) sur une partie du boul. Maurice-Duplessis et de la 63^e Avenue, la partie rapprochée de la 70^e Avenue et de la 77^e Avenue, la partie rapprochée de la rue Olivier-Lejeune, le long de la rue Thomas-Payne, le long de la rue Marie-Anne-Tison, et une partie du boul. Saint-Jean-Baptiste au nord-est.

La topographie locale (élévation) a été intégrée au modèle AERMOD à partir des données numériques d'élévation du Canada (DNEC, Ressources naturelles Canada) à l'échelle 1:50 000 d'une résolution horizontale approximative de 20 m. Le processeur de terrain AERMAP (version 22112) intégré à AERMOD a été utilisé à cet effet.

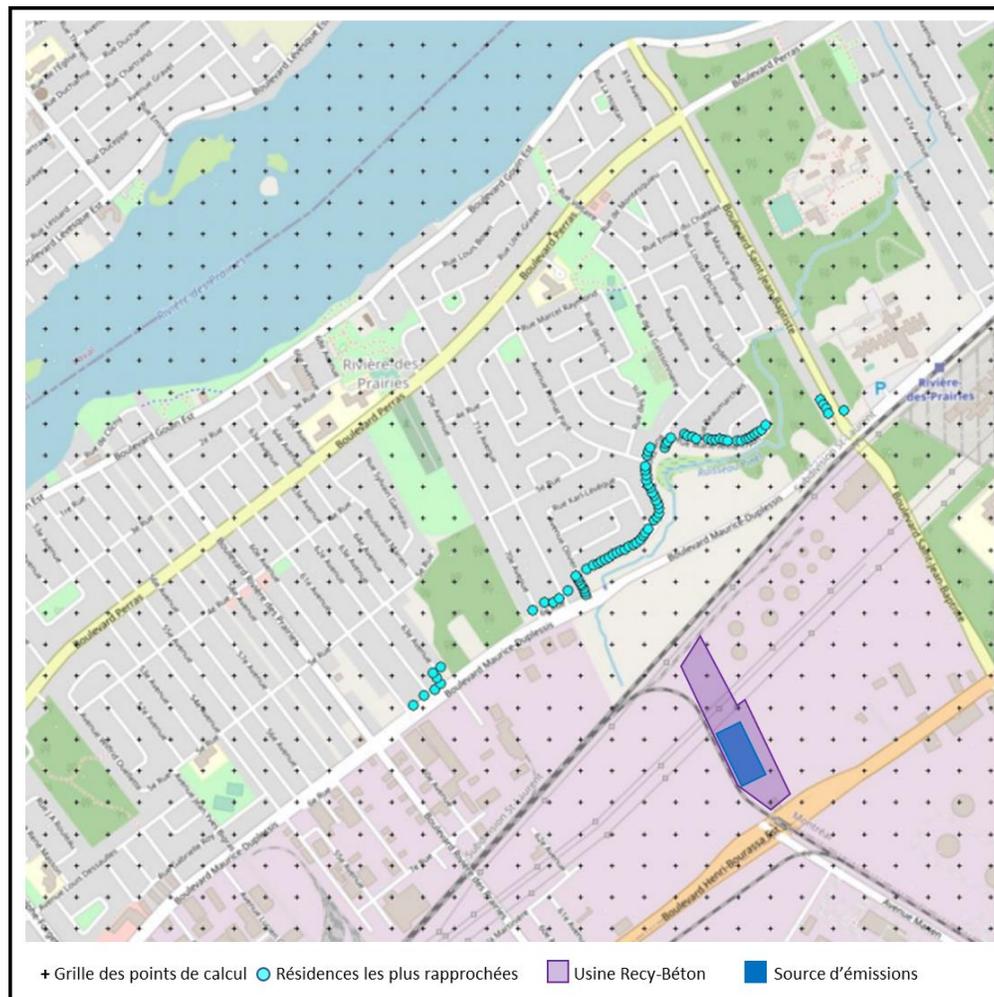
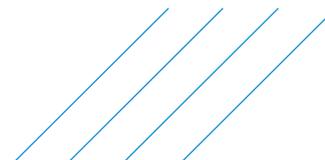


Figure 1 Domaine de modélisation et points de calcul pour le secteur situé au nord-ouest de l'usine

1.2. Caractéristiques de la source d'émission

L'objectif de cette évaluation est de développer une approche de calculs permettant de différencier l'impact des émissions de PST de Recy-Béton selon l'endroit dans les quartiers résidentiels situés au nord et nord-ouest de l'usine. Pour ce faire, une source d'émissions unique de type surfacique a été modélisée représentant la zone où se situe la zone d'entreposage des matériaux concassés qui serait la source principale des poussières de l'usine. Celle-ci a été favorisée par rapport au concasseur de granulats puisque ce dernier est équipé d'un système d'arrosage permettant de contrôler les émissions de PST. Pour ce qui est de l'aire d'entreposage, lors du passage du vent, des fines du granulats concassés peuvent être emportées dans l'air et créer des panaches de PST, particulièrement lors de périodes sèches. Les caractéristiques de cette source qui doivent être spécifiées dans le modèle AERMOD sont résumées au [tableau 1](#). La localisation et l'envergure de l'aire d'entreposage sont illustrées à la [figure 1](#).

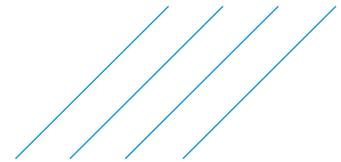


Tableau 1 Caractéristiques de la source surfacique modélisée

Coordonnées centrales (UTM18)		Élévation de base ⁽¹⁾	Superficie	Dimension verticale ⁽²⁾	Hauteur d'émission ⁽³⁾	Sigma-Z ⁽⁴⁾
Est (m)	Nord (m)	m	m ²	m	m	m
613 168	5 056 297	39	21 378	10,0	5,0	4,65

(1) Élévation du terrain par rapport au niveau de la mer

(2) Dimension verticale = la hauteur de la pile considérée dans le cadre de cette évaluation par rapport au sol

(3) Hauteur d'émission = dimension verticale / 2

(4) Sigma-Z (dimension verticale initiale du panache) = dimension verticale / 2,15

Un taux d'émission fictif de 1 g/m²s de PST a été appliqué, non pas pour déterminer de vraies concentrations de PST dans l'air, mais pour établir un cadre permettant d'établir l'impact relatif des émissions de PST de l'usine de Recy-Béton dans les secteurs sensibles. Ce taux unitaire fictif est appliqué pour chaque heure des cinq (5) années de données météorologiques disponibles (voir section 1.3), à l'exception des périodes suivantes pour lesquelles un taux nul est appliqué :

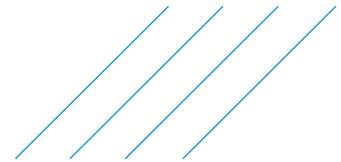
- › 1^{er} décembre au 31 mars : Période hivernale pendant laquelle il n'y a pas d'activités de concassage et que l'aire d'entreposage est généralement recouverte de neige et/ou gelée;
- › Lorsque la vitesse du vent pour l'heure modélisée est inférieure à 19,3 km/h : Dans ce cas-ci, il est supposé que la vitesse de vent n'est pas suffisante pour emporter des fines de granulats dans l'air, du moins sur de longues distances. Le seuil de 19,3 km/h s'inspire du seuil suggéré par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre d'études de dispersion atmosphérique pour des projets miniers.²

1.3. Données météorologiques

Le modèle AERMOD requiert des observations horaires en surface (vitesse et direction du vent, température et couvert nuageux) provenant d'une station météorologique et des sondages aérologiques une fois par jour le matin. Les sondages aérologiques (mesure du profil vertical des paramètres météorologiques à l'aide de ballons-sondes) sont utilisés pour l'estimation des hauteurs de mélange durant le jour. Des paramètres de surface à la station météorologique doivent également être spécifiés afin d'estimer la turbulence dans la couche limite planétaire. Ces données doivent être fournies sur une base horaire au modèle. Le modèle micro-météorologique AERMET sert à préparer cette base de données météorologiques.

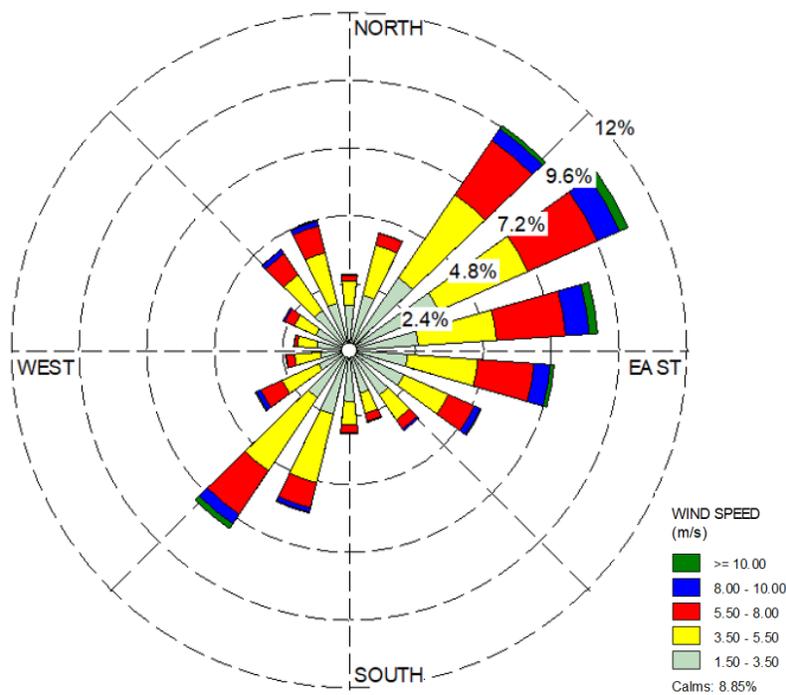
Le MELCCFP met à la disposition sur son site internet des jeux de données météorologiques pour utilisation avec le modèle AERMOD. Celles-ci peuvent être utilisées du moment qu'elles soient représentatives des conditions retrouvées dans le domaine de modélisation. Ces données ont déjà été traitées par le modèle AERMET (version 180821) et sont prêtes pour utilisation directement dans AERMOD sans manipulation supplémentaire.

² MELCCFP, Guide d'instructions – Préparation et réalisation d'une modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques – Projets miniers, Février 2017, disponible en ligne.



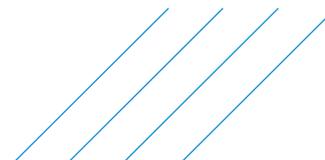
Pour cette étude, les données météorologiques de la station de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau pour les années 2008 à 2012, mises à la disposition par le MELCCFP, ont été utilisées. Cette station est située dans un environnement urbain à environ 25 km au sud-sud-ouest de l'usine de Recy-Béton qui est également située dans un environnement urbain.

La direction et la vitesse des vents qui exercent une influence importante sur la dispersion atmosphérique sont illustrées dans la rose des vents du jeu de données météorologiques appliquées dans cette étude pour la période allant d'avril à novembre seulement (figure 2). Les vents dominants proviennent du secteur compris entre l'ouest et le sud-ouest, c'est-à-dire qu'ils soufflent à environ 30 % du temps de l'usine en direction nord-est où se situent essentiellement d'autres secteurs d'affection mixte. Les périodes de vent calme (< 1,5 km/h) surviennent environ 9 % du temps. Les vents se dirigeant vers les secteurs résidentiels sensibles, soit le quadrant nord-ouest, surviennent 16 % du temps. Seulement 20 % de ces occurrences (représentant au total 3 % de l'année) exhibent des vitesses supérieures à 5,5 m/s ($\pm 19,3$ km/h) pour lesquelles des émissions de PST sont simulées dans le modèle AERMOD. Pour les autres occurrences (< 19,3 km/h), aucune émission n'est simulée comme expliqué précédemment.



Les pétales indiquent la direction des vents

Figure 2 Rose des vents – Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau (2008-2012 pour les mois d'avril à novembre inclusivement)



1.4. Options

Certaines options du modèle doivent être spécifiées avant de débiter les simulations. Celles-ci sont résumées ci-dessous :

- › Les coefficients de dispersion en milieu « urbain » sont appliqués.
- › La déposition sèche et humide des PST est intégrée au modèle puisque les émissions surviennent à proximité du sol, que la masse volumique des PST est relativement élevée (poussières de granulats) et que la fraction de particules plus grossières (> 10 µm) est importante. Le modèle de dispersion requiert pour chacune de ces sources une distribution par classe de diamètre des particules de même que la masse volumique des particules de chacune de ces classes ([tableau 2](#)).
- › La prise en compte des effets de sillage de bâtiments sur la dispersion des panaches provenant de sources ponctuelles n'est pas requise.

Tableau 2 Paramètres pour la déposition sèche des PST

Classes de particules et diamètres moyens (µm)	< 2,5	2,5 – 10	> 10
	1,25	6,25	20
Proportion relative (%) ⁽¹⁾	0,075	0,425	0,50
Masse volumique de grains (g/cm ³) ⁽²⁾	2,6	2,6	2,6

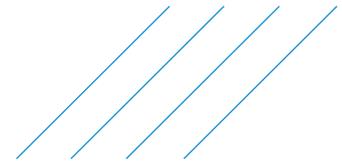
(1) Valeurs extraites à partir de la méthode de calculs des émissions de particules associées au phénomène d'érosion éolienne des aires d'entreposage du MELCCFP (Guide d'instructions – Préparation et réalisation d'une modélisation de la dispersion des émissions atmosphériques – Projets miniers, Février 2017).

(2) Les poussières de granulats (sable, gravier, sol inorganique) ont typiquement une densité de particules de 2,6 à 2,8 g/cm³.

2. Résultats

Suivant la mise en place du modèle, les calculs ont été réalisés à partir du taux d'émission unitaire fictif résultant à des concentrations fictives correspondantes de PST dans l'air ambiant pour chaque récepteur et chaque heure du jeu de données météorologiques. Ces concentrations fictives sont ensuite utilisées pour établir une intensité relative de l'impact des émissions de poussières de l'usine suivant les étapes suivantes.

1. Des concentrations moyennes fictives sur base quotidienne sont calculées à partir de ces résultats puisque la dispersion des panaches de poussières est une problématique à court terme et que la norme de qualité de l'atmosphère est applicable pour la période d'exposition quotidienne.
2. Le « maximum » des concentrations moyennes quotidiennes fictives parmi les cinq années de données météorologiques est ensuite extrait pour chaque récepteur.



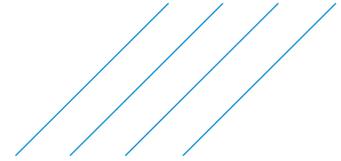
3. Le « maximum » le plus élevé parmi les 82 résidences les plus rapprochées de la [figure 1](#) est identifié (ci-après « résidence de référence »);
4. La concentration moyenne quotidienne maximum pour chaque récepteur est ensuite divisée par ce résultat « maximum » permettant d'avoir des ratios inférieurs à 1 pour les autres résidences du quartier Rivière-des-Prairies;
5. Des courbes isocontours représentant les ratios de 1, 0,75, 0,50, 0,25 et 0,125 sont ensuite préparées avec objectif de séparer le domaine de modélisation en cinq zones, exception faite de la zone intérieure incluant l'usine pour laquelle la présente évaluation ne s'applique pas ([figure 3](#)). La dernière courbe isocontours (0,125) a été choisie afin d'inclure la majorité des résidences du secteur résidentiel au nord de l'usine Recy-Béton jusqu'à la rivière des Prairies.
 - › Zone « 1 » de la [figure 3](#) située entre les courbes isocontours « 0,75 » et « 1 » à environ 0,4 – 0,55 km au nord de l'usine;
 - › Zone « 2 » située entre les courbes « 0,5 » et « 0,75 » à environ 0,55 – 0,80 km au nord de l'usine;
 - › Zone « 3 » située entre les courbes « 0,25 » et « 0,5 » à environ 0,8 – 1,2 km au nord de l'usine;
 - › Zone « 4 » située entre les courbes « 0,125 » et « 0,25 » à environ 1,2 – 1,6 km au nord de l'usine, soit jusqu'à la rivière des Prairies;
 - › Zone « 5 » située au-delà de la courbe « 0,125 ».

En prenant compte de la configuration des différentes zones et de la densité de population, les résultats de cette simulation démontrent que les concentrations fictives de PST se retrouveraient principalement dans les zones « 1 » et « 2 ». Ces résidences sont identifiées sur la carte de la [figure 4](#).

- › La zone « 1 » comprend quatre-vingt-une (81) résidences unifamiliales et un (1) duplex au coin de la rue Pierre-Louis-Panet et la rue Henri-Christophe pour un total de quatre-vingt-trois (83) adresses;
- › La zone « 2 » comprend cent vingt-sept (127) résidences unifamiliales, soixante-quatre (64) duplex, deux (2) triplex et cinq (5) multiplex (25 adresses au total) pour un total de deux cent quatre-vingt-six (286) adresses.



SNC • LAVALIN



Veillez noter que ce décompte des adresses se base sur les informations disponibles sur *Google Maps* en date de mars 2023 et qu'il existe une possibilité d'une légère divergence par rapport à la réalité.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez des informations supplémentaires.

SNC-Lavalin inc.

Préparée par :

Simon Piché, ing., Ph. D.
No de membre de l'OIQ : 5001655
Qualité de l'air

Vérifiée par :

Francois Thibodeau, ing.
No de membre de l'OIQ : 117526
Chef d'équipe, Émissions atmosphériques

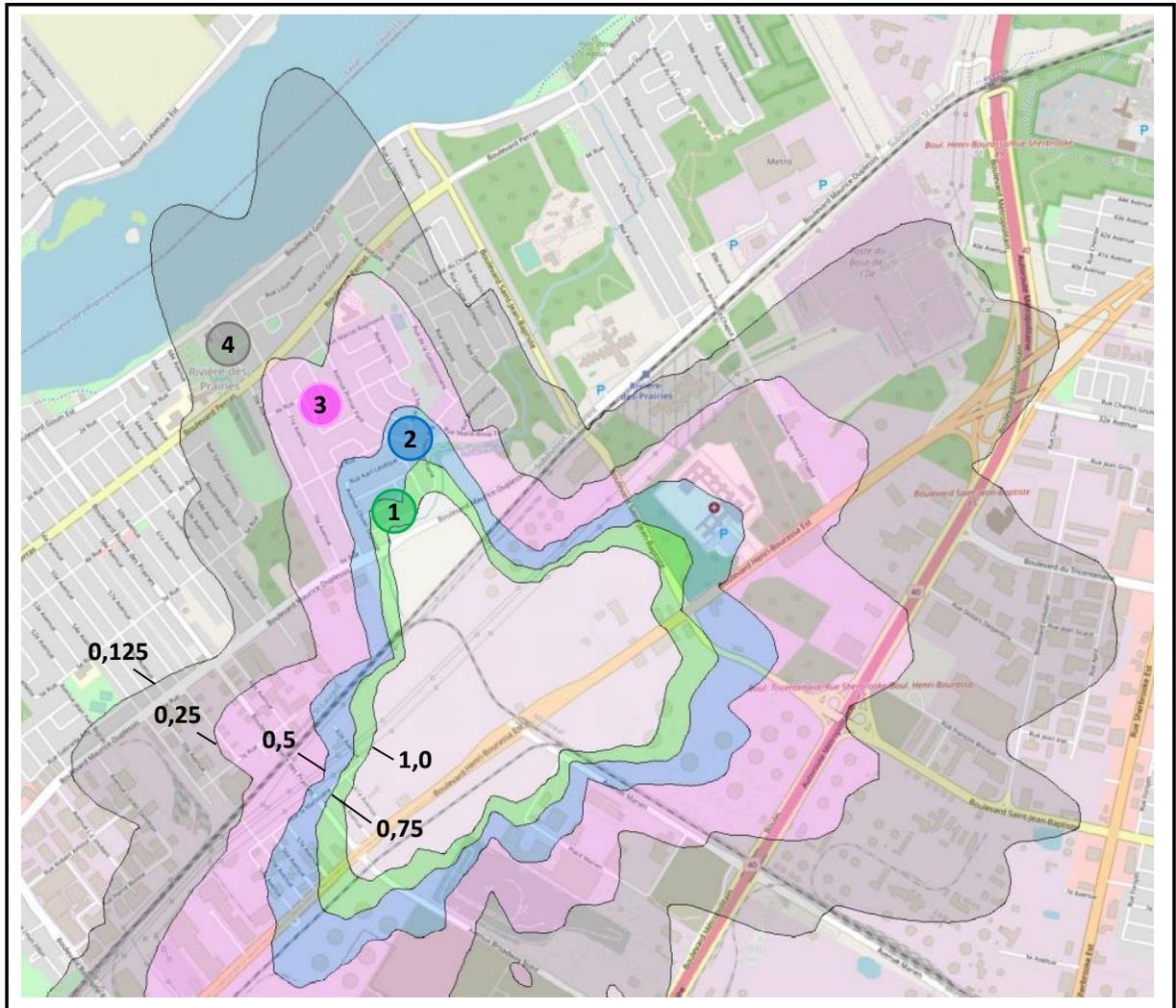
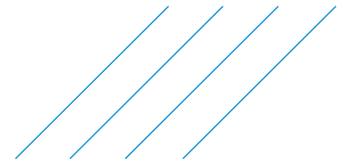


Figure 3 Courbes isocontours représentant l'intensité relative des concentrations maximales de PST dans l'air ambiant au niveau du sol pour la période d'exposition quotidienne par rapport à la « résidence de référence »

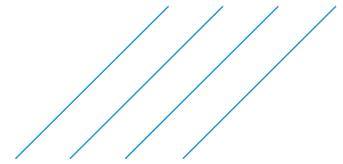
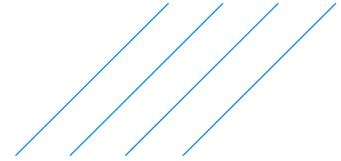


Figure 4 Identification des résidences comprises dans les zones 1 et 2



Annexe

Inventaire visuel des autres sources potentielles dans le secteur (sans les transports)

Inventaire visuel des sources industrielles et commerciales potentielles d'émission de particules totales dans le secteur environnant le site de Recy-Beton Inc. (10575 Henri-Bourassa Est. H1C 1G6)

Effectué en juillet 2021. Aucune quantification. Simple identification des sources potentielles.

Source	Nom et adresse	Description de l'activité
1	Site de disposition de la neige, Ville de Montréal 11570 Avenue Armand-Chaput, Montréal, Québec	Remblai de granulats et terrain non pavé (circulation des camions et conteneurs)
2	Groupe Infinya 11555 Avenue Armand-Chaput, Montréal, Québec	Terrain de stationnement non pavé (circulation des camions avec conteneurs)
3	Energir Gaz-Metro Intersection 11401 Avenue Armand-Chaput, 11201 Boul Henri Bourassa, Montréal, Québec et sur	Terrain avec gravier (circulation des camions et véhicules)
4	Unibéton 10705 Boul Henri-Bourassa E, Montréal, QC H1C 1G7	Remblais de sables, gravier, circulation des bétonnières sur terrain pavé dalle, générant de la poussière
5	P. Brunet – Bois de foyer Boul. Saint-Jean-Baptiste, Montréal, QC	Broyeurs à bois et recyclage, Terrain non pavé (circulation des camions et véhicules)
6	Stationnement de L'Est et Parking spot 10999 Boulevard Saint-Jean-Baptiste	Terrain non pavé (circulation des camions conteneurs et véhicules)
7	Suncor (parc de réservoirs et raffinerie) ENTRE Boulevard Saint-Jean-Baptiste, Boul Métropolitain E et Boul Marien	Remblais et chemin de gravier, pierre et terre sur le périmètre de Suncor
8	RTA Pièces d'auto usagées et scrap 11250 Boulevard Saint-Jean-Baptiste	Terrain non pavé de stationnement (circulation des camions et véhicules)
9	INSTA Mix Inc 10685 Boul Henri-Bourassa E, Montréal, QC H1C 1G7	Terrain non pavé (circulation des camions, engins et véhicules)
10	Houle Jet de Sable Ltée assemblage et peinture 10645 Boul Henri-Bourassa E, Montréal, QC H1C 1G7	Terrain non pavé (circulation des camions, engins et véhicules)
11	Zohar Groupe, United Rentals - Fluid Solutions et FX Lange 10600 et 10550 Boul Henri-Bourassa E, Montréal, QC H1C 1G7	Terrain non pavé de stationnement et réparation (circulation des camions, engins et véhicules)
12	Construction DJL inc 11211 Boulevard Métropolitain E, Montréal Est	Remblais de gravier, granulats, et terrain non pavé + circulation des camions et engins
13	Englobe – traitement de sols 8365 Av Broadway N, Montréal-Est, QC H1B 5x7	Remblais de sables, terre et granulats, terrain non pavé, traitement des sols et circulation des camions et véhicules

Source	Nom et adresse	Description de l'activité
14	Site de traitement des sols et granulas 10555 Boul Métropolitain E, Montréal-Est, Québec	Remblais de sables, terre et granula + traitement des sols et circulation des camions et véhicules
15	Métaux dépôt et Praxair Canada 10301 et 10447 Boul Métropolitain E, Montréal Est	Terrains non pavés des unités industriels : Scrap, métal, remblai terre, sables, argile, + circulation des camions, engins et véhicules
16	Atelier Pierres Primcar 11655 Av Lucien Gendron Montréal	Traitement des pierres + circulation des camions, engins et véhicules
17	Konstant 11655 Av Lucien Gendron Montréal	Traitement et recyclage des terres + circulation des camions, engins et véhicules
18	Shell dépôt de Montréal 10065 Boul Henri-Bourassa E Montréal	Circulation des camions, engins à l'intérieur de dépôt sur terrain en gravier et dalle
19	GT intermodal Annex Dépôt de conteneurs 10595 Boul Henri-Bourassa E, Montréal, QC H1C 1T3	Terrain non pavé, circulation de camions avec conteneurs
20	Signalisation Prospère 11450 Av Armand-Chaput, Montréal, Québec	Terrain non pavé, remblais sable, gravier et terre, circulation de camions et engins
21	EBC Chantier Intersection Rue Broadway Nord et Autoroute Métropolitain E	Terrain non pavé, remblais sable, gravier et terre, circulation de camions et engins
22	Carrière adjacente à Engolbe et EBC	Terrain non pavé, remblais sable, gravier et terre, circulation de camions et engins
23	Pièces usagées Nord-Sud 11111 Boulevard Saint-Jean-Baptiste, Montréal Est	Terrain non pavé, réparations et circulation de camions et engins
24	Pavage Routek 8400 Place Marien, Montreal-Est QC H1B 5W8	Terrain non pavé, remblais sable, gravier et terre, circulation de camions et engins
25	Écn Sol Inc 8770 Marien Pl, Montreal-Est QC H1B 5W8	Terrain non pavé, remblais sable, traitement du sol et terre, circulation de camions et engins
26	GFL Environnement Inc 8381 Place Marien, Montréal H1B 5W6	Terrain non pavé, circulation de camions, citernes et engins
27	Hydro-Québec, Poste Bout-de-L'Île - Centre de mise en marché R.B.M. 11355 boul. Henri-Bourassa E, Montréal, QC H1A 1A1	Terrain non pavé, sable et gravier, circulation de quelques véhicules
28	GATX Rail Canada 9300 boul. Maurice-Duplessis, QC H1E 1M7	Terrain non pavé, circulation de véhicules et de wagons
29	EBI 9000, av. Marien, Montréal-Est, QC H1B 0A6	Terrain non pavé, circulation de véhicules
30	Copart 6900, av. Marien, Montréal-Est, QC H1B 4W3	Terrain non pavé, circulation de véhicules
31	Valero, Dépôt de Montréal-Est	Terrain non pavé, gravier et béton, circulation de véhicules

Source	Nom et adresse	Description de l'activité
	7000, av. Marien, Montréal-Est, QC H1B 4W3	
32	Pépinière Mucci 10065, boul. Henri-Bourassa E, Montréal, QC	Terrain non pavé, circulation de véhicules, entreposage de terre, gravier et sable en tas
33	Autos Gaétan Laferrière 10005, boul. Henri-Bourassa E, Montréal, QC	Terrain non pavé, circulation de véhicules
34	Pavage Trans Island 2000 inc. 9855, Boul. Henri-Bourassa E, Montréal, QC	Terrain non pavé, circulation de véhicules, sable et gravier en vrac
35	Simco Démolition 11345, 61e av., Montréal, QC H1C 2B7	Terrain non pavé, circulation de véhicules
36	Ferraille et démolition Raicek 11362, 60° av. Montréal, QC H1C 1N9	Terrain non pavé, circulation de véhicules
37	Sanexen 9801 Rue la Martinière, Montréal, QC H1C 1Z3	Terrain non pavé, circulation de véhicules
38	Chagnon 9800 Rue la Martinière, Montréal, QC H1C 1V2	Terrain pavé, circulation de véhicules, sable et gravier en vrac
39	TGA Montréal inc. 9850 Rue la Martinière, Montréal, QC H1C 1V2	Terrain pavé, circulation de véhicules
40	Terrain non identifié Rue la Martinière, Montréal, QC H1C 1V2	Terrain non pavé, entreposage de matériaux secs (terre, sable gravier) en tas.
41	Terrain non identifié Boul. Maurice-Duplessis, Montréal, QC	Terrain non pavé, entreposage de matériaux secs (terre, sable gravier) en tas.
42	GT Group 10000 Bd Maurice-Duplessis, Montréal, QC H1C 2A2	Terrain pavé, circulation de véhicules
43	AIM 9100 Boul Henri-Bourassa E, Montréal-Est, QC H1E 2S4	Terrain non pavé, circulation de véhicules et wagons, entreposage de matériaux secs, procédé de recyclage de métal
44	Sanexen 9405, Rue La Martiniere, Montréal, QC H1E 3K8	Terrain non pavé, circulation de véhicules, tas de gravier et matériaux secs
45	Guay 11225 Boul Métropolitain E, Montréal-Est, QC H1B 1A3	Terrain non pavé, circulation de véhicules, tas de gravier et matériaux secs
46	Recy-Béton 10575 Boul Henri-Bourassa E, Pointe-aux-Trembles, QC H1C 1G6	Terrain non pavé, circulation de véhicules, tas de gravier et matériaux secs
47	Pavage Royal City 11560 Bd Rivière-des-Prairies, Montréal, QC H1C 1P9	Terrain non pavé, circulation de véhicules, tas de gravier et matériaux secs
48	Remorquage RFA Belanger 11500 57e Avenue, Montréal, QC H1E 4B6	Terrain non pavé, circulation de véhicules

La carte ci-dessous indique l'emplacement approximatif de chacune des sources inventoriées au tableau précédent.

